



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Gendarmerie royale du Canada Royal Canadian Mounted Police

Sous-direction

Recherche et Évaluation

Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones

Research and Evaluation Branch

Community, Contract and Aboriginal Policing Services Directorate

**La couverture médiatique du crime organisé -
Enquête auprès des dirigeants policiers**



La couverture médiatique du crime organisé - Enquête auprès des dirigeants policiers

par

Judith Dubois
Université du Québec à Montréal
dubois.judith@uqam.ca

Sous-direction de la recherche et de l'évaluation
Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones
Gendarmerie royale du Canada
Ottawa

Mai 2003

Les opinions exprimées sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement celles de la Gendarmerie royale du Canada ou du Gouvernement du Canada

Disponible sur Internet à : www.rcmp-grc.gc.ca/ccaps/research_eval_f.htm
Disponible sur infoweb à : infoweb.rcmp-grc.gc.ca

This document is available in English at: www.rcmp-grc.gc.ca/ccaps/research_eval_e.htm

N° de catalogue: JS62-115/2003
ISBN 0-662-67687-4

Table des matières

Résumé	3
Remerciements	5
Introduction	6
Objectifs de l'étude	7
Démarche de recherche	7
Perception de la couverture médiatique du crime organisé	8
Événements sans violence	9
Événements avec violence	10
Événements positifs ou socialement acceptables relatifs à des groupes criminels organisés	13
Opérations policières	14
Procès	15
Interventions politiques relatives au crime organisé	15
Analyses, éditoriaux, enquêtes	16
Importance de certaines activités	18
Activités criminelles négligées par les médias	19
En bref	21
Influences	22
Influence des médias sur l'opinion publique	22
Perception de la violence	23
Perception des groupes criminels organisés	26
Influence de l'opinion publique sur les décisions des dirigeants policiers	27
Décisions influencées par l'opinion publique	28
Décisions indépendantes de l'opinion publique	31
Crimes moins préoccupants pour la population	31
Influence des médias sur les décisions et interventions policières	32
Couverture médiatique prise en considération	33
Démarches de vérification ou de communication	35
Influence directe	36
Cas d'exception et influence politique	37
En bref	38
Notes	40
Références	41

Résumé

Les dirigeants policiers considèrent que les médias ont tendance à accorder trop d'importance aux événements criminels organisés impliquant de la violence. Cet intérêt pour la violence et les événements spectaculaires ferait en sorte que les médias auraient tendance à ne pas accorder assez d'importance aux événements criminels organisés qui n'impliquent pas de violence apparente. Les activités dont l'importance en terme d'impact serait le plus sous-estimée par les médias sont le blanchiment d'argent et le crime économique. Les dirigeants policiers disent également que les médias accordent trop d'importance aux événements positifs ou socialement acceptables relatifs à des groupes criminels organisés. Ils considèrent néanmoins que les médias couvrent de façon suffisante et relativement correcte les opérations policières, les procès et les interventions politiques relatives au crime organisé. Les dirigeants déplorent par ailleurs le manque d'analyses, d'éditoriaux et de reportages qui pourraient permettre l'approfondissement des questions liées au crime organisé. Le plus grave problème, selon certains dirigeants, est le fait que les médias ne présenteraient jamais une vue d'ensemble des causes réelles et de l'impact global du crime organisé au Canada.

Impacts

Presque la totalité des dirigeants policiers interviewés ont affirmé sans hésitation que les médias influencent très certainement l'opinion publique en ce qui a trait au crime organisé. Cette situation aurait des impacts négatifs. Plusieurs dirigeants considèrent en effet que les médias donnent aux citoyens l'impression que le crime organisé génère beaucoup plus de violence qu'il n'y en a en réalité. La façon dont les médias traitent les événements relatifs au crime organisé contribuerait à hausser le sentiment d'insécurité au sein de la population et ferait en sorte que les citoyens réclameraient davantage d'interventions de la police pour contrer les activités

criminelles impliquant de la violence. Par contre, l'opinion publique ne serait pas consciente des effets néfastes des activités criminelles organisées n'impliquant pas de violence.

Quelle influence peuvent avoir les préoccupations de la population sur les dirigeants policiers? Environ deux tiers des répondants ont dit qu'ils devaient tenir compte de l'opinion publique dans leurs décisions et interventions. La plupart des dirigeants policiers interviewés ont affirmé de la police est d'abord et avant tout au service de la population et qu'elle a le devoir de l'écouter et de lui rendre des comptes. Plusieurs ont cependant précisé que l'opinion publique pouvait influencer leurs décisions mais qu'il fallait que la situation le justifie.

En ce qui concerne l'influence que peut avoir la couverture médiatique du crime organisé sur les décisions et interventions des dirigeants policiers, les points de vue sont très nuancés. En général, les dirigeants policiers affirment que les médias n'ont pas d'influence sur les priorités ou sur les procédures policières. Cependant plusieurs répondants ont mentionné qu'ils prenaient en considération ce qui est diffusé dans les médias parce qu'ils ont le devoir de rendre des comptes aux citoyens ou parce qu'ils se préoccupent de ce que le public perçoit à travers les médias. Un grand nombre de répondants ont aussi affirmé que les informations diffusées dans les médias au sujet du crime organisé influençaient les démarches de communication et de vérifications des faits. Quelques dirigeants ont par ailleurs déclaré que même si les médias ne les influençaient pas en général, il pouvait y avoir des cas d'exceptions incontournables, comme à la suite de la mort d'un enfant de 11 ans dans l'explosion criminelle d'un véhicule ou lors de l'attentat contre le journaliste Michel Auger. Certains répondants ont finalement affirmé qu'ils n'étaient pas influencés par les médias, mais qu'ils devaient parfois tenir compte des positions des politiciens qui eux, peuvent être influencés.

Remerciements

Nous tenons à remercier notre adjointe à la recherche Nadine Clarke.

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à une subvention de la Sous-direction de la recherche et de l'évaluation de la Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones de la Gendarmerie royale du Canada.

Introduction

Les médias d'information représentent un pouvoir très important dans les sociétés démocratiques. En diffusant les faits et événements de l'actualité, ils permettent aux citoyens de s'informer et de se faire une opinion sur le monde dans lequel ils vivent. Les médias servent aussi de lieu d'expression de la société et jouent un rôle de défenseurs de l'intérêt public en poussant les dirigeants à justifier leurs actions et décisions.

L'administration de la justice en matière criminelle (incluant le crime organisé) n'échappe pas au processus médiatique. D'une part, les médias présentent au public une couverture très large des faits et événements liés au crime organisé (Beare et Ronderos 2001), couverture qui peut influencer la perception de l'opinion publique face au crime (Gerbner et Gross 1976; Sheley et Ashkins 1981; Kemshall 1997; O'Connell 1999) et au crime organisé (Dubois 2002). D'autre part, en raison du pouvoir qui leur est confié par l'État, les dirigeants policiers sont tenus de démontrer qu'ils agissent de façon responsable.

[Traduction] Quelle que soit l'institution considérée, les administrations publiques contemporaines sont obsédées par le respect des procédures ou l'obligation de rendre compte, et le respect des mécanismes officiels de reddition de compte est devenu essentiel au maintien de la légitimité... Cette obsession à l'égard de la procédure est encore plus marquée dans le cas de l'organisation policière du fait du rôle central qu'elle joue en tant que représentante de l'État de droit (Ericson, 1995, p.143).

Si la couverture médiatique du crime organisé influence l'opinion publique, est-ce que la perception que les dirigeants policiers ont de l'opinion publique peut influencer les décisions et orientations qu'ils pourraient prendre face au crime organisé? Quelle influence les médias peuvent-ils avoir sur le processus décisionnel des dirigeants policiers?

Objectifs de l'étude

Dans le cadre de cette étude, nous avons voulu savoir comment les dirigeants policiers perçoivent la couverture médiatique du crime organisé et l'influence qu'elle peut avoir, à leur avis, sur l'opinion publique. Nous avons vérifié si les dirigeants policiers considèrent que la couverture médiatique est conforme à la réalité qu'ils sont eux-même en mesure d'observer. Nous leur avons aussi demandé s'ils croient que les médias et la population ont une perception juste de l'importance des activités liées au crime organisé (en terme d'impact sur la société).

Cette étude visait finalement à déterminer si la couverture médiatique du crime organisé influence les dirigeants policiers dans leurs activités (gestion, opérations, politiques administratives, communication etc.)

Démarche de recherche

Pour répondre à ces questions, nous avons rejoint 20 des plus importants dirigeants policiers au pays **1**. Il s'agit de commissaires adjoints et sous-commissaire de la GRC de cinq provinces canadiennes, de deux directeurs de services de police provinciaux, de chefs de police municipaux **2** provenant de 10 des 16 plus importantes villes au pays et de trois chefs de police de municipalités choisies en raison de leur situation géographique **3**. Au total, ces dirigeants couvrent des territoires correspondant à 27 166 000 habitants, soit 86,47% de la population canadienne (Statistique Canada). Les entrevues ont été effectuées par téléphone en février et mars 2003. Les répondants ont aussi complété un questionnaire écrit avant l'entretien téléphonique.

Les résultats de cette enquête sont présentés en deux parties. Dans la première, nous traitons de la perception qu'ont les dirigeants policiers de la couverture médiatique du crime organisé. Dans la seconde partie, nous abordons la question de l'influence de la couverture médiatique du crime organisé sur l'opinion publique ainsi que l'influence des médias et de l'opinion publique sur les décisions des dirigeants policiers.

Perception de la couverture médiatique du crime organisé

La perception qu'ont les dirigeants policiers de la couverture médiatique a été mesurée à l'aide des réponses provenant du questionnaire écrit (tableau 1). Les répondants devaient donner leur appréciation de l'importance (Trop :T, suffisamment :S ou pas assez :PA) et de la qualité (Bonne :B, correcte :C ou mauvaise :M) de la couverture médiatique de différents types d'événements relatifs au crime organisé 4. Ils étaient ensuite invités à commenter leurs réponses.

Résultats : Les dirigeants policiers qui ont participé à cette étude semblent considérer que les médias accordent une importance suffisante, dans l'ensemble, aux événements liés au crime organisé et que la qualité de la couverture médiatique est généralement correcte. Cependant, une analyse plus détaillée des réponses et des commentaires des répondants démontre que les dirigeants policiers estiment que les médias privilégient un peu trop certains types d'événements et que la qualité de la couverture journalistique n'est pas toujours égale.

Tableau 1 : Type d'événements liés au crime organisé

Événements ou type d'articles	Importance %	Qualité %
Événements sans violence (ex : vols, fraudes, etc.)	T : 0,0 S : 63,2 PA: 36,8	B : 5,3 C : 78,9 M : 15,8
Événements avec violence (ex : meurtres, voies de faits, explosions, etc.)	T : 36,8 S : 63,2 PA: 0,0	B : 47,4 C : 31,6 M : 21,0
Événements positifs ou socialement acceptables relatifs à des groupes criminels organisés (ex : mariages, enterrements, activités sociales, etc.)	T : 57,9 S : 31,6 PA: 10,5	B : 5,3 C : 52,6 M : 42,1
Opérations policières (saisies, arrestations, enquêtes, etc.)	T : 5,3 S : 78,9 PA: 15,8	B : 36,8 C : 47,4 M : 15,8
Procès (différentes étapes, interventions judiciaires, etc.)	T : 0,0 S : 89,5 PA: 10,5	B : 36,8 C : 52,6 M : 10,5

Événements ou type d'articles	Importance %	Qualité %
Interventions politiques relatives au crime organisé (annonces de décisions législatives, déclarations, etc.)	T : 0,0 S : 78,9 PA: 21,0	B : 21,0 C : 57,9 M : 21,0
Analyses, éditoriaux, enquêtes journalistiques etc.	T : 0,0 S : 10,5 PA: 78,9 N/A:10,5	B : 21,0 C : 36,8 M : 31,6 N/A: 10,5

Événements sans violence

Les dirigeants policiers ont tendance à considérer que les médias pourraient parler davantage des événements liés au crime organisé qui n'impliquent pas de violence.

Près de deux tiers des répondants (63,2%) ont répondu que les médias accordent suffisamment d'importance aux événements criminels sans violence. Cependant, plus d'un tiers d'entre eux (36,8%) ont dit que les médias n'en parlent pas assez. Des dirigeants policiers affirment qu'une grande part des crimes commis par les groupes criminels organisés (ex : vols, fraudes, crimes économiques, contrefaçon) se déroulent souvent sans violence, mais qu'il faudrait que les médias leur accordent plus d'importance étant donné que ces crimes constituent un problème extrêmement grave. Un d'entre eux a déclaré :

[Traduction] Je ne crois pas qu'il soit possible d'accorder trop d'importance au crime organisé. Selon moi, le crime organisé représente la plus grave menace qui pèse sur les Canadiens; il représente une menace plus grave que le terrorisme, plus grave que n'importe quoi d'autre. Il me semble donc impossible d'y accorder trop d'attention.
(n° 9)

Un autre dirigeant a affirmé que les événements sans violence liés au crime organisé n'ont pas la place qu'ils méritent dans les bulletins de nouvelles :

[Traduction] Il me semble y avoir un manque d'intérêt de la part des médias. Je suppose que les faits rapportés sont exacts, mais peut-être que la façon dont ils sont présentés... On le voit à la place qui leur est accordée dans l'ordonnance (line-up) des nouvelles.
(n° 11)

Plusieurs dirigeants policiers croient que certains événements sont négligés parce que l'absence de violence apparente les rendent moins attirants pour les médias. Les commentaires négatifs concernant la qualité de la couverture portaient d'ailleurs sur l'importance réduite accordée à ce type d'activités. Par exemple :

[Traduction] Les médias n'accordent pas beaucoup d'attention aux crimes sans violence. (...) Il faut du sang pour faire les manchettes. Lorsqu'il n'y a ni coups de feu, ni meurtres, ni explosion, ni voies de fait, on n'accorde qu'une attention minimale aux activités du crime organisé. (...) Sauf si elles donnent lieu à des actes de violence, les activités du crime organisé retiennent peu l'attention des médias et préoccupent probablement encore moins le grand public. (n° 21)

[Traduction] En général, les médias ont une prédilection pour les nouvelles qui ont un impact rapide. Or tout acte violent a un impact immédiat. Il est vraiment rare qu'un sujet, la criminalité économique, par exemple, soit traité en profondeur. En toute honnêteté, le gens ne lisent pas vraiment ces articles, de sorte que les journalistes n'écrivent que sur ce qui est vendeur sans tenir compte de l'impact énorme qu'un type d'activités peut avoir. (n° 7)

Événements avec violence

Contrairement aux événements sans violence, les dirigeants policiers affirment que les médias accordent un peu trop d'importance aux événements qui impliquent de la violence (36,8% trop d'importance et 63,2% suffisamment). Un répondant a dit, par exemple :

[Traduction] On dénote un réel engouement des médias pour tout ce qui exerce une fascination et un besoin de ressasser tant et plus les actes de violence. Ils accordent trop d'importance aux questions relatives à la violence et donnent ainsi l'impression que la violence est omniprésente, alors que les actes de violence sont plutôt exceptionnels. (n° 3)

Ce point de vue des dirigeants policiers est corroboré par certaines études qui indiquent que les événements criminels que les médias choisissent de rapporter ne seraient pas nécessairement ceux qui, dans les faits, sont les plus importants en terme de fréquence, de tendance ou de représentativité des criminels impliqués. Par exemple, les chercheurs Sheley et Ashkins (1981) ont effectué une étude à partir des sept indices (index) de criminalité définis par le FBI. Ils ont comparé les tendances (trends) rapportées par la police, les journaux et la télévision, et ont

vérifié l'image publique de ces tendances. Ces chercheurs ont constaté que les tendances présentées par les médias ne rejoignent généralement pas les statistiques compilées par la police. La distribution relative des crimes à la télévision serait encore plus éloignée des statistiques policières que celle présentée dans les journaux. D'après cette étude, la représentation des événements violents comporte une distorsion importante par rapport aux statistiques de la police:

[Traduction] Les meurtres et les vols qualifiés représentent environ 80 % des crimes signalés dans les journaux télévisés. Les mêmes infractions représentent 45 % des crimes dont fait état la presse écrite. Pourtant, le service de police indique que seulement 12,4 % des crimes commis dans la ville sont des homicides et des vols qualifiés (Sheley et Ashkins, 1981, p. 499).

Une autre étude, effectuée à partir d'une analyse de contenu d'articles sur la criminalité publiés dans le quotidien *The Citizen* d'Ottawa en 1984 et 1985, concluait notamment :

... la moitié des articles traitaient de violence, ce qui appuie la thèse qui dit que les médias mettent l'accent sur le sensationnalisme, alors qu'en même temps les vols étaient sous-représentés, tandis que les crimes commis par l'industrie, les riches et les gens en position de pouvoir étaient largement ignorés. (Gabor et Weimann, p. 94-95)

Cet intérêt des médias pour les événements violents s'expliquerait par le fait que les médias effectuent une sélection des événements criminels en réponse à l'intérêt du public. Cette tendance a été confirmée par des journalistes interviewés dans le cadre d'une étude sur l'impact du crime organisé sur l'opinion publique (Dubois, 2002). Dans cette étude, des journalistes affectés à la couverture de faits divers, de procès ou spécialisés dans les enquêtes, ont précisé que ce ne sont pas tous les sujets liés au crime organisé que représentent un grand intérêt pour le public, mais surtout ceux susceptibles de toucher les gens, comme les crimes envers la personne, ainsi que les événements qui présentent un aspect spectaculaire.

Qualité de la couverture

Malgré le fait que plusieurs dirigeants déplorent une tendance au sensationnalisme, il est surprenant de constater que près de la moitié d'entre eux (47,4%) considèrent que la qualité de la

couverture de ce type d'événements est bonne. Par exemple :

Il y a toujours des cas d'exception, mais règle générale, je trouve que les journalistes font un travail que je qualifierais de bonne qualité en ce qui concerne ce type d'événement. On le fait avec déférence pour ce que ça comporte. Évidemment, je ne lis pas les journaux comme le *Allo Police* où le traitement est peut-être beaucoup plus axé sur le spectacle qu'autre chose. Les médias que nous avons évoqué tout à l'heure (La Presse, Le Soleil); ces journaux font une couverture fort bonne à mon avis des événements violents. (n° 15)

Un répondant a même mentionné que les médias investissent davantage de ressources dans ce type de sujet, ce qui est positif à ses yeux.

Quand il y a de la violence, on attire l'attention de tout le monde... Si c'est des événements avec violence, des meurtres ou des grosses affaires, des (médias importants) vont se déplacer chez nous... tandis que les autres événements on en parle, mais on donne juste un aperçu et pas plus. (n° 17)

En fait, même si plusieurs dirigeants constatent que les médias s'intéressent beaucoup (et parfois trop) à ce type d'événement, certains considèrent malgré tout que les faits sont bien rapportés ou le sont correctement, comme en témoignent ces commentaires :

[Traduction] Ces faits retiennent énormément l'attention; tout ce qui a trait à la violence attire l'attention des médias... Il n'y a pas d'exagération, mais il est fréquent que les médias ne disposent pas de toute l'information et rapportent essentiellement ce qu'ils peuvent mettre au jour, mais les reportages sont passablement exacts. (n° 21)

[Traduction] Les reportages sont de bonne qualité, mais, selon moi, tout repose sur une recherche de sensationnalisme... De sorte que je suis d'accord pour dire que, de façon générale, les médias ont tendance à être attirés par la violence. Plus le degré de violence est élevé, plus ils s'intéressent à un événement et, à mon sens, il est parfois nécessaire de savoir où s'arrêter. Les reportages accordent davantage d'importance à l'aspect sensationnel d'une affaire qu'aux faits. (n° 2)

Par ailleurs, 21 pour cent des dirigeants policiers considèrent que la qualité de la couverture des événements avec violence est mauvaise (manque de rigueur et/ou manque d'éthique). Un répondant a déclaré :

[Traduction] Lorsque je parle de piètre qualité, je pense à des exemples où les choses sont davantage faites à la hâte. Peu importe ce que je dis, il sera toujours possible de citer une publication qui fait mieux que les autres, mais, en général, il semble que la probabilité qu'un reportage soit moins rigoureux est d'autant plus élevée que l'incident en faisant l'objet est violent. Surtout du fait du profil même de la nouvelle, ils veulent tous en faire plus et se démarquer les uns les autres. (n° 4)

Un autre répondant affirme que les médias deviennent parfois irrespectueux :

Vous savez comme moi que lorsqu'il y a un événement violent, ça fait la couverture partout et on entend parler partout. Je trouve qu'on frise l'indécence de temps en temps jusqu'à aller interroger les proches à leurs maisons. (n° 6)

Événements positifs ou socialement acceptables relatifs à des groupes criminels organisés

La majorité des répondants (57,9%) considèrent que les médias présentent une couverture trop importante des événements positifs ou socialement acceptables relatifs à des groupes criminels organisés, alors que 31,6 pour cent la considèrent suffisante. La façon dont ces événements sont rapportés dans les médias fait aussi l'objet de critiques importantes : 42,1 pour cent des dirigeants policiers ont répondu que la qualité de cette couverture était mauvaise. La plupart des commentaires négatifs à cet égard se résument au fait qu'à leurs avis, les médias présentent les groupes criminels organisés sous un angle trop positif.

[Traduction] Trop importante ... il est probable que toute couverture de ces événements soit déjà de trop! On peut le constater dans le cas des motards. Il s'agit d'un très bon exemple, la couverture qui leur est accordée ayant souvent pour effet d'en donner une image très éloignée de la réalité... À mon avis, cela est regrettable, mais il se peut fort bien que les journalistes aient plutôt l'impression de leur accorder un traitement équitable. (n° 7)

[Traduction] De façon générale, j'ai l'impression que cette couverture est trop importante. Les médias glorifient, faute de meilleur terme, ils glorifient le rôle du crime organisé et de certains de ses membres et en font même des héros dans certains cas... Ces reportages me semblent être de mauvaise qualité. Il me semble que l'objectif poursuivi est mauvais. Ces reportages, comme certains de ceux qui ont été consacrés à Maurice Mom Boucher, ont pour effet de mettre ces individus sur un piédestal. Au bout d'un moment, les gens se disaient " Mon Dieu, ce gars-là est un peu un héros. " C'est l'inconvénient qu'il y a à leur accorder une couverture trop importante et à trop les mettre

en valeur. (n° 2)

Quand on fait un événement comme le mariage d'un Hells Angel's pour savoir qui est allé chanter là, qu'est-ce qu'ils ont mangé, qu'est-ce qu'ils ont bu, en quelque part c'est de mettre en évidence des gens qui se sont enrichis au profit de gens qui ont été des victimes. Selon moi, ça n'a aucun bon sens. (n° 6)

C'est parce qu'on leur donne un peu un statut... On leur donne plus un statut social à ces groupes là lors de ces événements là et qu'on surfait leur réputation. On ne dit pas nécessairement les vraies choses. On traite les groupes criminalisés comme si c'était des groupes comme tout autre groupe! (n° 18)

Opérations policières

La majorité des répondants (78,9%) considèrent que les opérations policières sont suffisamment couvertes. De plus, les dirigeants policiers semblent plutôt satisfaits de la qualité de la couverture médiatique de ces activités : Plus d'un tiers d'entre eux (36,8%) la trouvent bonne et près de la moitié (47,4%) affirment que la qualité est correcte.

Seuls 15,8 pour cent des répondants ont dit que la qualité de la couverture médiatique des opérations policières relatives au crime organisé était mauvaise. Un répondant a affirmé que le point de vue de la police n'était pas toujours bien rapporté :

[Traduction] Mauvaise en ce sens que je ne suis pas sûr que le point de vue des policiers est transmis aussi clairement qu'il le devrait, même lorsque les représentants des médias réalisent des interviews de mise en contexte. Il existe une tendance à ne pas rapporter comme il faudrait la façon dont les policiers perçoivent les choses. (n° 4)

Un autre dirigeant a déploré que les médias n'assurent pas toujours le suivi de la nouvelle :

[Traduction] Il me semble intéressant de souligner qu'en assurant un suivi approprié de la nouvelle, les médias auraient l'occasion d'établir un équilibre plus juste entre reportages tapageurs, voyants et racleurs et articles de fond vraiment fouillés. Il est facile et vendeur de diffuser des reportages sur le début d'un incident- une explosion, une exécution -, mais il me semble que les reportages relatifs à la conclusion des enquêtes consécutives à ces événements sont lacunaires. De plus, il est arrivé souvent que les policiers aient été critiqués pour des gestes posés – censément posés – dans le cadre des

enquêtes relatives à ces affaires fortement médiatisées. Pourtant, une fois que les choses ont été tirées au clair, il n'y a pas de suivi réel visant à assurer que tous comprennent bien la situation telle qu'elle s'est réellement produite. (n° 5)

Procès

La plupart des répondants (89,5%) considèrent que les médias couvrent suffisamment les procès. De plus, les dirigeants policiers semblent satisfaits de la couverture médiatique de ce type d'événement : Plus d'un tiers d'entre eux (36,8%) considèrent que la qualité de la couverture est bonne et plus de la moitié (52,6%) disent qu'elle est correcte. D'après certains dirigeants, cette situation s'explique par l'expérience ou la compétence des journalistes en ce domaine.

La raison étant que les journalistes qui couvrent les procès sont souvent des journalistes spécialisés en affaires judiciaires et ça paraît dans le type d'articles et de reportages qu'ils font. (n° 15)

Souvent la qualité est bonne parce que ce sont des gens qui sont affectés quotidiennement au palais de justice et qui sont assis dans la salle de cour. (n° 17)

Ce point de vue n'est cependant pas partagé par une minorité de dirigeants (10,5%), qui estiment qu'au contraire (ou dans leur région), les journalistes ne font pas un bon travail.

[Traduction] Encore une fois, ils ont tendance à dramatiser en insistant sur les erreurs commises par la police ou sur les controverses suscitées par les témoignages avant même que les causes aient été entendues. Ils incitent les gens à tirer des conclusions avant que les procès soient terminés. Ainsi, lorsque la défense présente son plaidoyer... De nombreux représentants des médias et de nombreux citoyens ne comprennent pas que le plaidoyer de la défense a précisément pour objet de présenter le point de vue de la défense. On trouvera dans les journaux des titres ronflants du genre " Agent de police accusé de telle et telle chose... " qui n'ont pour autre fondement qu'une théorie avancée par la défense. Comme les journalistes dramatisent certains aspects de l'enquête au détriment des autres, je dirais qu'ils ne font pas du bon travail. (n° 1)

Interventions politiques relatives au crime organisé

Les répondants considèrent en général (78,9%) que la couverture médiatique des interventions politiques relatives au crime organisé est suffisante. En ce qui concerne la qualité de la couverture, les réponses sont partagées. La majorité des répondants affirment que la qualité est correcte (57,9%) ou bonne (21%), même si certains aimeraient voir les politiciens intervenir davantage :

Si vous me demandiez s'il y a assez d'interventions politiques, je vous dirais non, mais celles qui ont lieu sont couvertes suffisamment je pense. (n° 6)

Une minorité de dirigeants (21%) considèrent que la couverture est mauvaise. Certains ont affirmé que les médias traitaient les interventions politiques de façon trop superficielle :

[Traduction] Il me semble que les reportages et la couverture médiatique ne vont pas assez dans les détails, par exemple, ils ne traitent pas suffisamment des amendements apportés aux lois ni de l'analyse de la situation ou de l'évolution des modalités d'opération à l'origine de ces amendements. C'est pourquoi je suis d'avis que cette couverture est mauvaise. (n° 12)

Pas nécessairement au niveau du contenu de la loi, mais peut-être plus des impacts que ça va avoir ou des choses comme ça. Souvent, les gens vont apprendre qu'il y a eu une intervention et qu'ils mettent en place un groupe; ils font une annonce, mais il n'y pas d'explications de c'est quoi les buts. On n'est pas obligé de donner c'est quoi le but de l'opération ou les méthodes, mais il devrait y avoir plus d'informations au niveau des gens. (n° 20)

Analyses, éditoriaux, enquêtes

La majorité des dirigeants policiers (près de 78,9%) ont affirmé que les médias n'effectuent pas suffisamment d'analyses et ne diffusent pas assez d'éditoriaux ou de reportages permettant l'approfondissement des questions liées à la criminalité organisée. Des répondants ont déclaré :

[Traduction] Je ne crois pouvoir me rappeler, sauf dans de très rares exceptions, d'un reportage journalistique complet et fouillé sur le crime organisé ou d'une analyse d'un des aspects des activités du crime organisé. (n° 12)

À part Auger, il n'y a pas beaucoup de monde qui en font. Un de temps en temps, mais ce

n'est pas suffisant d'après moi... C'est bien fait en général. (n° 20)

Les avis sont cependant très partagés quant à la qualité des éditoriaux, analyses ou enquêtes journalistiques portant sur la criminalité organisée. Si certains (21%) considèrent que la qualité est bonne, près d'un tiers (31,6%) des répondants estiment que la qualité est mauvaise. Dans certains cas, on considère que les journalistes sont biaisés :

[Traduction] Tout dépend des personnes en cause. On peut dire que les artisans de certaines émissions documentaires telles que *5th Estate* et *W5* ont tendance, lorsqu'ils étudient une question et effectuent leur recherche, à faire montre d'une grande partialité, d'ordinaire à l'encontre de la police, du gouvernement et de l'autorité, parce que cela est bon pour leurs cotes d'écoute. S'ils devaient se présenter à l'écran et affirmer " les policiers ont fait un travail exceptionnel ", ils ne susciteraient aucune controverse. Par ailleurs, s'ils s'emploient à présenter le point de vue des victimes ou de la minorité pour ensuite reprocher à la police la façon dont elle a traité l'affaire, cela est très vendeur. Je me demande parfois s'ils sont vraiment à la recherche de la vérité ou s'ils ne sont pas plutôt à l'affût d'une histoire qui suscite la controverse? Je trouve qu'un grand nombre d'enquêtes journalistiques sont biaisées. Selon moi, cela s'explique par la nécessité de susciter la controverse pour faire grimper les cotes d'écoute. (n° 2)

[Traduction] Ces journalistes ont tendance à être opiniâtres ou partiaux plutôt que neutres. Prenons un exemple. Il y a deux semaines, une enquête nationale portant sur la drogue et les activités du crime organisé entre (trois provinces) en arrivait à sa conclusion. Or il se trouve que la drogue saisie dans une province était de la marijuana en culture hydroponique, mais l'implication du crime organisé dans l'affaire ... cette implication était importante. Or les éditoriaux et les analyses ont eu tendance à s'en tenir à la question de la décriminalisation de la marijuana et à présenter l'enquête comme un gaspillage de ressources et ainsi de suite, les journalistes se contentant d'exprimer leur point de vue personnel plutôt que d'adopter une approche équilibrée faisant état de l'impact global des activités du crime organisé dans la province. (n° 3)

Un répondant affirme que les éditorialistes sont parfois mal documentés :

Quand je regarde les dossiers que je connais, je me suis aperçu que souvent les éditorialistes le font à partir d'articles que d'autres journalistes ont fait. Si les articles sont de mauvaise qualité, l'éditorial risque d'être de mauvaise qualité. Ils ne sont pas critiques à l'égard nécessairement de l'article, mais du contenu qu'il y avait dans les articles par rapport à l'événement. (n° 18).

D'autres dirigeants estiment que le problème principal, tant en ce qui a trait aux articles

d'analyse que dans la couverture journalistique en général, est que les médias choisissent la facilité et n'abordent pas la question de l'impact du crime organisé sur la société.

[Traduction] Je ne crois pas que les journalistes rédigent assez d'articles du genre pour pouvoir y exceller et je ne crois pas que les médias soient désireux d'analyser plus en profondeur l'impact du crime organisé sur la société. Selon moi, ils préfèrent de loin emprunter la voie de la facilité et s'en tenir à parler de la violence à laquelle ces activités donnent lieu... Il me semble que l'influence du crime organisé devrait faire l'objet d'une plus grande attention de la part des décideurs et d'une analyse plus approfondie; il faudrait que la question fasse l'objet d'un débat public. (n° 14)

Importance de certaines activités

Nous avons voulu savoir si les dirigeants policiers considèrent que les médias établissent les bonnes priorités quant au choix des activités criminelles qu'ils privilégient. Nous avons donc demandé aux dirigeants policiers d'indiquer (à partir de leurs propres connaissances des faits) quelles sont les activités criminelles liées au crime organisé qui sont les plus importantes en terme d'impact sur la société. Les dirigeants devaient préciser l'ordre d'importance de ces activités (1 étant le plus important et 15 le moins important) et évaluer ce qu'ils estiment être l'ordre d'importance accordé par les médias (tableau 2).

La première constatation que nous avons faite est qu'il y a une grande diversité d'opinion entre les dirigeants policiers eux-mêmes concernant l'importance des activités criminelles organisées. Ainsi, si on retrouve une certaine unanimité concernant certaines activités, comme la production et le trafic de drogues dures (toutes les réponses se situaient de 1 à 6), la question du trafic d'armes, par exemple, a donné des réponses s'échelonnant du plus important (1) au moins important (15) en passant par presque tous les autres choix possibles. Cette diversité des réponses s'observe aussi sur des questions telles que la contrebande, la contrefaçon, les crimes environnementaux, l'intimidation de personnes associées au système judiciaire, le passage clandestin d'immigrants, la production et le trafic de drogues douces et le proxénétisme.

Une moyenne de toutes les réponses nous a quand même permis d'établir un ordre d'importance pour l'ensemble des répondants afin de le comparer avec celui des médias (tel que perçu par les dirigeants policiers).

Tableau 2 : **Activités criminelles liées au crime organisé**

(Ordre d'importance : Plus important =1, au moins important =15)

Activités criminelles	Selon les dirigeants policiers	Selon les médias
Production et trafic de drogue (dures)	3,11	3,67
Importation et exportation de drogue	3,44	4,06
Intimidation de personnes associées au système judiciaire	4,50	5,65
Blanchiment d'argent	4,94	8,81
Intimidation/extorsion du public	5,28	5,35
Production et trafic de drogue (douces)	6,06	7,31
Crime économique (fraude de télémarketing, fraude boursière etc.)	6,50	8,33
Trafic d'armes	7,44	8,24
Contrebande	7,89	9,35
Proxénétisme	8,67	9,88
Passage clandestin d'immigrants	9,11	7,83
Crime environnemental (élimination illicite de déchets dangereux, etc.)	9,17	10,29
Vol de véhicules automobiles (réseaux)	9,59	10,38
Contrefaçon	10,06	12,06
Jeu/pari	12,22	12,63

Activités criminelles négligées par les médias

D'après les répondants, les trois activités présentant le plus grand écart (+ de 20%) entre l'importance estimée par les dirigeants policiers et l'importance que les médias accorderaient,

sont : Le blanchiment d'argent, le crime économique et l'intimidation de personnes associées au système judiciaire.

Plusieurs dirigeants policiers ont souligné que les activités criminelles de nature économiques sont souvent négligées par les médias. Des dirigeants policiers ont donné quelques exemples :

Prenons le cas du blanchiment d'argent, de mon point de vue, c'est un problème extrêmement grave et majeur. Du point de vue de la presse, c'est un problème assez grave aussi, mais finalement pas si pire que ça. Du point de vue du public, c'est presque l'indifférence. Ici, il y a vraiment une distinction marquée entre la perception policière qui est la mienne et la perception du public qui est à l'autre bout du continuum; les journalistes se situant un peu entre les deux... J'ai l'impression qu'ils ne voient pas toutes les conséquences du blanchiment d'argent comme phénomène désorganisateur de la société. C'est presque banal qu'un individu qui a accumulé de l'argent dans le crime finit par être propriétaire d'une entreprise où il a acheté et investi dans des actions. Ça fait parti du 'bon bandit.' Il y a carrément une différence de perceptions ici à mon avis. (n° 15)

[Traduction] Le vrai problème est que si les groupes de criminels organisés deviennent assez riches, ils vont supplanter les formes légitimes de gouvernement et d'entreprises et ils vont commencer à subvertir le processus politique. Voilà le vrai problème. (n° 14)

[Traduction] Parlons aussi des crimes moins violents tels que la fraude et le télémarketing frauduleux, parce qu'ils font aussi partie des activités du crime organisé. Bien que de nombreuses personnes subissent un préjudice financier du fait de ces activités, il arrive que l'on ait l'impression qu'elles n'ont pas un impact aussi dommageable que les meurtres et que la drogue. Nous faisons un travail énorme ou du moins tentons de le faire en passant par les médias afin de sensibiliser la population à ce genre de crimes, afin de faire ressortir l'étendue du préjudice subi par leurs victimes. Si l'on se contente de présenter la chose comme de la fraude, comme une activité qui se solde par une perte d'argent pour quelqu'un, les médias ont tendance à s'en tenir à cette description des faits. Ils ne parlent pas des dommages que ces activités peuvent causer aux familles, des suicides, des familles éclatées et des mariages brisés dont elles sont la cause. De plus, ces activités ont aussi pour effet de remettre en cause l'intégrité de nos institutions. Voilà autant de faits dont les médias ont tendance à ne pas traiter autant qu'ils le devraient, selon moi. (n° 4)

Cette perception des dirigeants policiers rejoint les conclusions d'études qui démontrent que certains sujets, comme les crimes corporatifs, sont souvent boudés par les médias.

Les chercheurs Lloyd et Walton (1999) ont constaté, par exemple, qu'en dépit d'une hausse importante du nombre de fraudes corporatives (favorisées par les développements technologiques et l'implication du crime organisé) au Royaume-Uni, le journalisme économique d'enquête est en déclin. Les chercheurs ont expliqué de ce type de couverture demande trop de ressources pour ce qu'il rapporte.

Des journalistes ont aussi confirmé (Dubois 2002) que certains crimes, comme les crimes économiques, sont moins attrayants pour les médias parce qu'ils ne sont pas très touchants ou spectaculaires et que cela demande un effort supplémentaire de la part des journalistes pour les rendre intéressants.

En bref

Les dirigeants policiers considèrent que les médias ont tendance à accorder trop d'importance aux événements criminels organisés impliquant de la violence. Si la majorité d'entre eux estiment que ces événements sont bien rapportés ou le sont correctement (ex : il n'y a pas d'erreurs dans les faits diffusés), plusieurs dirigeants affirment néanmoins que les médias cèdent souvent au sensationnalisme. Cet intérêt pour la violence et les événements spectaculaires ferait en sorte que les médias auraient tendance à ne pas accorder assez d'importance aux événements criminels organisés qui n'impliquent pas de violence apparente. Les activités dont l'importance en terme d'impact serait le plus sous-estimée par les médias sont, entre autres, le blanchiment d'argent et le crime économique. Les dirigeants policiers estiment par ailleurs que les médias accordent trop d'importance aux événements positifs ou socialement acceptables relatifs à des groupes criminels organisés. Ils considèrent néanmoins que les médias couvrent de façon suffisante et relativement correcte les opérations policières, les procès et les interventions politiques relatives au crime organisé. Les dirigeants déplorent finalement le manque d'analyses, d'éditoriaux et de reportages qui pourraient permettre l'approfondissement des questions liées au crime organisé. Le plus grave problème, selon certains dirigeants, est le fait que les médias ne présenteraient jamais une vue d'ensemble des causes réelles et de l'impact global du crime

organisé au Canada.

Influences

Influence des médias sur l'opinion publique

Le public canadien est exposé à une très large couverture médiatique d'événements liés au crime organisé. Chaque jour, les médias diffusent un nombre impressionnant de nouvelles télévisées, radiophoniques et écrites ayant trait à ce sujet. Une étude évalue à plus de 27 000 le nombre d'articles faisant référence au crime organisé, publiés dans 15 quotidiens et magazines canadiens sur une période de six ans (Beare & Ronderos, 2001).

Cette couverture médiatique a-t-elle une influence sur la perception qu'ont les citoyens du crime organisé ? Presque la totalité des dirigeants policiers interviewés ont affirmé sans hésitation que les médias influencent très certainement l'opinion publique.

D'après certains répondants, cette influence s'explique par le fait que les médias constituent la première source d'information des citoyens concernant le crime organisé :

Nous sommes des acteurs privilégiés; on connaît le crime organisé, on connaît les gens, on connaît leurs façons de fonctionner. Monsieur et madame tout le monde ne connaît pas ça le crime organisé; mon père, ma mère ne connaît pas le crime organisé. Ce qu'ils connaissent des motards, c'est ce qu'ils lisent dans les journaux et ce qu'ils entendent à la télé. C'est plus que les influencer; l'idée qu'ils s'en font, c'est ce qu'ils voient dans les journaux. (n° 6)

[Traduction] Je connais nombre de personnes qui acceptent comme parole d'évangile tout ce qu'elles lisent dans les journaux. Nous savons bien sûr qu'il n'en est rien. Il ne fait aucun doute que les reportages journalistiques ont une influence. [...] Si l'on considère le citoyen moyen – qui n'a aucune interaction avec les représentants des médias – il a probablement tendance à accepter ce qu'on lui raconte. (n° 9)

En fonction de ce qu'ils vont écrire et comment ils vont rapporter les événements rattachés au crime organisé, le public va tirer des conclusions et va avoir une perception

de ce qu'est le crime organisé au Québec, de ce qu'est la situation de la criminalité au Québec et tout ça. Je pense qu'ils ont une responsabilité.... (n° 17)

Ce point de vue des dirigeants policiers rejoint d'ailleurs le résultat de sondages effectués aux États-Unis qui révélaient que jusqu'à 95 pour cent de la population cite les médias comme première source d'information sur le crime (Graber, 1979).

Un des répondants interviewés dans le cadre de notre enquête a par ailleurs mentionné qu'en matière de crime organisé, non seulement les médias ont une influence sur la perception du public, mais les médias jouissent d'une meilleure crédibilité que la police aux yeux des citoyens:

[Traduction] Ils proposent une opinion. Ils modèlent l'opinion. Ils sont la principale source de renseignements pour le public. Les citoyens sont plus susceptibles d'accorder foi aux reportages journalistiques qu'aux propos des policiers parce que, contrairement aux représentants des médias, ceux-ci ne sont pas libres de transmettre les renseignements qu'ils possèdent. Nous sommes pris entre l'arbre et l'écorce, sachant que le reportage est fallacieux, trompeur ou totalement erroné. Des questions liées à la protection de la vie privée et des milliers d'autres considérations nous empêchent de corriger non seulement des erreurs parfois involontaires, mais aussi des reportages indéniablement tendancieux et de mauvaise qualité. Les médias contribuent énormément à forger les connaissances et l'opinion du public. (n° 1)

Les dirigeants policiers croient que la façon dont les médias traitent les événements et activités qui relèvent du crime organisé font en sorte que le public n'a pas une perception juste de la nature de ce type criminalité. Cette mauvaise perception toucherait principalement deux aspects : La violence (et les risques pour l'ensemble des citoyens) et l'image des groupes criminels organisés.

Perception de la violence

Plusieurs dirigeants policiers ont affirmé que les médias donnent aux citoyens l'impression que le crime organisé génère beaucoup plus de violence que ce que la police observe sur le terrain. La façon dont les médias traitent les événements relatifs au crime organisé donnerait aux citoyens l'impression de vivre dans un monde violent et contribuerait à hausser leur sentiment

d'insécurité, comme le soulignent ces répondants :

[Traduction] Il me semble que le point crucial tient au fait que la répétition du message sur les activités du crime organisé incite les gens à croire que les groupes de criminels organisés sont omniprésents au sein de la collectivité et que le monde est dangereux. En réalité, il peut arriver que les activités des criminels organisés n'aient pour cibles que les membres de certains groupes tels que les bandes de motards hors-la-loi. Elles ne visent pas la collectivité dans son ensemble. Elles ne menacent la sécurité que d'un segment de la population. Je crois qu'il est fréquent que les médias diffusent un message du genre "votre collectivité est dévastée par les groupes de criminels organisés ou est devenue extrêmement violente" sans que ce soit réellement le cas. Il peut y avoir des exemples de personnes qui ont été victimes de violence, mais il ne s'agit pas de la société en général. C'est pourtant l'impression avec laquelle les gens sont laissés.[...] Dans certaines collectivités, les bulletins de nouvelles locales commencent toujours par le reportage des meurtres et des crimes avec violence qui ont été commis. Il arrive même qu'il s'agisse des seules nouvelles présentées et vous refermez l'appareil en vous disant "Mon Dieu! Qui voudrait vivre au sein de cette collectivité?" (n° 3)

[Traduction] Notre ville a été le théâtre d'un certain nombre de fusillades à bord d'une voiture et d'autres infractions du même genre. Nous savons que ces attentats avaient pour cibles des individus impliqués dans ce genre d'activité. Il ne s'agissait pas de fusillades au hasard. Les médias exercent une énorme influence de par la façon même dont ils rapportent ces incidents. Ils peuvent faire allusion dans les manchettes et dans le mot d'ouverture à une ville en état de siège ou dont les rues ne sont pas sûres alors qu'il peut s'agir en réalité de factions appartenant à des bandes rivales qui ont choisi de régler leurs comptes sur la voie publique. Ils peuvent sans aucun doute influencer sur la perception qu'a la population des rues de sa ville. [...] Même si la plupart des gens réalisent que les médias, ou du moins certains d'entre eux, ont tendance à exagérer et même à jouer la carte du sensationnalisme, je crois que la personne moyenne qui vient rarement sinon jamais en contact avec les policiers ou qui n'a qu'une idée vague de ce qu'on entend par sécurité publique ne peut manquer d'être préoccupée par les reportages diffusés. (n° 11)

Il est très clair que les médias jouent un rôle extrêmement important. D'ailleurs, j'ai toujours été frappé par les sondages qui sont faits; malgré la baisse de la criminalité observée depuis plusieurs années au Canada et au Québec, le sentiment d'insécurité augmente. (n° 15)

L'influence des médias sur la perception du public face au crime est d'ailleurs démontrée dans plusieurs études. Par exemple, le fait que les médias privilégient la couverture de certains types de crimes serait une des causes qui expliqueraient pourquoi, malgré un taux de criminalité relativement bas en Irlande, les Irlandais auraient l'impression de vivre une crise de la

criminalité. D'après O'Connell (1999), la mauvaise perception du public serait due à une image du crime déformée par les médias. Son étude, réalisée à partir d'articles publiés dans des journaux irlandais, soutient que les médias influencent la présentation du crime de quatre façons:

- En rapportant plus fréquemment les crimes extrêmes ou atypiques
- En accordant beaucoup de place aux crimes extrêmes
- En choisissant davantage des crimes comportant des victimes vulnérables et criminels invulnérables
- En rapportant de façon pessimiste ce qui a trait au système de justice

Plusieurs chercheurs affirment aussi qu'il existe un lien entre la façon dont les crimes sont présentés par les médias, le sentiment de peur et les préférences du public face à des politiques envers la criminalité.

Par exemple, un chercheur de l'Université de Birmingham (Kemshall 1997) a constaté que la tuerie de Dunblane avait haussé la perception du risque face à la criminalité et ce, tant de la part du public que des médias eux-mêmes.

Le chercheur a étudié la façon dont les risques et le danger sont perçus, l'exagération possible de cette perception, l'influence que cette exagération peut avoir sur les débats concernant les risques pour la population et l'effet que cela peut avoir sur la formulation et la mise en place de politiques visant à contrer le crime. Son analyse établit un lien entre la perception publique du risque et le fait de réclamer davantage de politiques contre le crime.

D'autres chercheurs ont aussi démontré que les gens qui regardent davantage la télévision auraient plus tendance que les autres à développer un sens du danger et un sentiment de vulnérabilité qui les conduiraient à réclamer l'application de mesures d'intervention rigoureuses contre le crime.

[Traduction] “ Il est possible que la présentation ritualisée de la violence (sous forme de nouvelles relatives à la criminalité et aux catastrophes ou dans le cadre de dramatiques télévisées) amènent les gens à se faire une idée exagérée des risques et des dangers auxquels ils sont exposés et à demander que l'on assure leur protection. Quel est le résultat net de cette situation? Le fait d'éprouver un sentiment accru d'insécurité (sentiment dont l'intensité varie selon le pouvoir du groupe dont la personne est

membre) risque davantage d'inciter la personne à donner son assentiment aux mesures prises par l'autorité établie, à s'en remettre à cette dernière et à légitimer son utilisation de la force, qu'à menacer l'ordre social par des imitations occasionnelles de ces actes illégitimes. " (Gerbner et Gross, 1976, p. 193-194).

Dans les circonstances, on peut comprendre que les services policiers soient souvent appelés à répondre aux inquiétudes des citoyens dont l'insécurité peut avoir été influencée par leur exposition aux médias.

Perception des groupes criminels organisés

La façon dont les médias traitent du crime organisé influencerait également la perception qu'aurait la population des groupes criminels organisés. D'après les dirigeants policiers, les médias présentent ces individus comme des gens biens ou comme des héros, de sorte que les citoyens finissent par croire que ces criminels ne sont pas très menaçants pour la société:

[Traduction] Je crois que la majorité des gens ne sont pas exposés au crime organisé au point de le percevoir pour ce qu'il est. Même lorsque nous leur parlons, les gens sont parfois très cyniques et estiment que nous leur disons ces choses uniquement pour avoir droit à de plus gros budgets. La situation est assez paradoxale. La perception du public est très éloignée de la réalité et il semble que nous soyons incapables de corriger cette perception erronée par suite des efforts déployés par les membres du crime organisé pour assainir leur image. (n° 21)

[Traduction] Je suis certain que – je prendrai comme exemple l'organisation des Hell's Angels avant la guerre qui devait faire rage au Québec – il existe des régions de ce pays où les gens estiment que ce ne sont pas tous de mauvais garçons. Cette situation s'explique du fait qu'ils ont réalisé l'importance qu'il y avait à être visibles et à jouer le jeu des relations publiques. Localement, ils ont organisé des tournois de golf afin d'amasser des fonds pour financer la recherche sur le cancer. Dans l'Ouest canadien, ils organisent des sorties " teddy bear ". En Angleterre, des motards des Hell's Angels portant leurs couleurs ont participé à la parade organisée à l'occasion du jubilé de la reine. Ces événements ne sont pas dus au hasard, ils témoignent de la mise en œuvre d'une campagne savamment orchestrée par ces groupes criminels très bien organisés. Ils essaient de créer l'impression qu'ils ne sont pas aussi brutaux que la police l'affirme. Cette démarche influence-t-elle les gens? Tout compte fait peut-être que oui, peut-être pas autant qu'on pourrait le penser, mais je suppose qu'elle peut amener certaines personnes à s'arrêter et à se demander " sont-ils vraiment aussi dangereux qu'on veut nous le faire croire? " (n° 8)

[Traduction] Nous avons déjà abordé cette question lorsque nous avons parlé de la tendance à mettre ces individus sur un piédestal et à en faire des vedettes parce que cela est bon pour le tirage ou les cotes d'écoute. Au bout du compte, toutefois, il est probable que les gens jettent un regard admiratif sur Mom Boucher ou sur le " Teflon Don " (John Gotti) de New York, en se disant qu'il est impossible de démontrer leur culpabilité. Ils mettent le système en échec et les gens ont tendance à les considérer presque comme des héros. Je suis convaincu que les bandes de motards embauchent des experts en marketing qui leur organisent des événements tels que la remise de dons à des organismes de bienfaisance et la participation à des activités de bienfaisance qui donnent lieu à des scènes susceptibles d'être diffusées dans les médias. Les gens risquent de se dire " peut-être que les Hell's Angels ne sont pas si méchants ", alors qu'en réalité ce sont des tueurs qui s'adonnent au trafic de la drogue et qui ont ruiné la vie des gens. L'image qu'en présentent parfois les médias laisse les gens sur une fausse impression. (n° 2)

Influence de l'opinion publique sur les décisions des dirigeants policiers

Nous avons voulu vérifier si le point de vue des citoyens, leurs inquiétudes ou leurs préoccupations concernant le crime organisé peut avoir une influence sur les dirigeants policiers.

Questionnés à ce sujet, environ deux tiers des dirigeants interviewés ont affirmé qu'ils devaient tenir compte de l'opinion publique dans leurs décisions et interventions. La plupart des répondants ont affirmé que la police est d'abord et avant tout au service de la population. Ils ont dit qu'ils ont le devoir d'écouter la population **5** et de lui rendre des comptes, comme en témoignent ces commentaires :

[Traduction] Il faut toujours tenir compte de l'opinion publique, toujours. Dans notre métier, il est essentiel de pouvoir compter sur le soutien et la confiance du public. Il ne faut jamais perdre cela de vue. (n° 12)

[Traduction] Les membres de la population sont ultimement nos clients. Il est d'une importance capitale que les citoyens approuvent jusqu'à un certain point la façon dont les policiers assurent la sécurité de leurs collectivités. À nos yeux, le maintien de l'ordre a pour objectif ultime d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités. Si les gens éprouvent un sentiment d'insécurité, qu'ils n'ont pas le sentiment que les policiers font un bon travail, vous avez échoué. (n° 1)

Je pense que c'est quelque chose d'incontournable, dans le sens que j'aurais beau prendre des décisions et je pourrai les expliquer, mais je ne peux pas prendre des décisions qui vont à l'encontre de l'opinion publique ou à l'encontre de ce qui est socialement acceptable. À tout le moins, si je vais vraiment à l'encontre de l'opinion publique, j'ai besoin d'avoir un très bon argumentaire pour être capable de justifier. (n° 6)

[Traduction] Nous sommes une organisation proactive qui veille à assurer le maintien de bonnes communications en tout temps. Lorsque je dois prendre une décision en matière de compressions budgétaires ou d'affectation des ressources, je dispose des commentaires formulés par les membres de la collectivité pour m'indiquer ce qu'elle perçoit. (n° 10)

Ma préoccupation première, mon but ultime c'est qu'il n'y ait aucun vol ou rien qui soit fait, mais ma réalité est que je dois établir un climat de sécurité où les gens sont bien et peuvent circuler à l'intérieur de la ville avec un minimum de risques. Il faut que je tienne compte l'opinion publique. (n° 20)

Un répondant a d'ailleurs mentionné que répondre aux attentes de la population était non seulement un devoir, mais une obligation:

[Traduction] Peu importe ce que je fais, je dois toujours avoir pour objectif de répondre aux besoins de la collectivité. Ainsi, lorsque j'élabore un plan d'activités en vue de mettre sur pied un nouveau programme ou d'obtenir plus d'argent pour faire quelque chose, je dois démontrer leur compatibilité avec le tableau de bord prospectif de l'organisation (tableau à l'intérieur duquel on trouve des concepts tels que la sécurité des villes, l'excellence en matière de gouvernance, l'excellence en matière de services offerts à la collectivité...) Je peux déterminer dans quelle mesure cet objectif est atteint en consultant les résultats des enquêtes réalisées auprès de la population et en assistant à des réunions du conseil de ville où j'ai l'occasion de rencontrer des membres de la collectivité et de leur expliquer mon plan pour l'année qui vient. " Voici ce que j'ai l'intention de faire. " Les membres de la collectivité me disent ensuite si ce plan répond à leurs besoins. (n° 8)

Décisions influencées par l'opinion publique

Certains dirigeants ont donné des exemples de la façon dont le public pouvait influencer leurs décisions. Dans certains cas, il peut s'agir d'interventions directes, dans d'autres cas, on parle davantage de présence policière plus visible ou du fait d'accélérer un peu les procédures :

[Traduction] Je pourrais vous donner comme exemple une collectivité située à environ une heure de route d'ici, dont les membres étaient très préoccupés du fait que leurs enfants se voyaient offrir des médicaments sur ordonnance à l'école même par des trafiquants. La collectivité a pris les choses en mains et a organisé un forum grand public auquel elle avait convié certains hommes politiques et, bien sûr, des membres de la Gendarmerie. Leur message était fondamentalement le suivant " Écoutez, nous en avons assez. Il faut absolument faire quelque chose. Ça n'a plus de sens. Nos enfants ont ainsi accès à des drogues dangereuses ". Par une coïncidence, quelques jours après cette réunion, nous avons procédé à une importante saisie de médicaments sur ordonnance et mis le grappin sur un des principaux trafiquants au sein de cette collectivité. Tous les intervenants étaient donc satisfaits. Avons-nous été influencés par cette manifestation publique d'indignation? Absolument. (n° 2)

Ça peut arriver à l'occasion. Quand est arrivé le meurtre de Daniel Desrochers - l'explosion des motards - avant ça, il y avait des explosions et ça touchait peu les gens. Mais là, l'opinion publique a été très forte et ça nous a obligé... Quand est arrivé l'agression contre Michel Auger, ça nous a obligé de prendre des positions très rapidement et à réorienter nos choses. (n° 6)

[Traduction] Je crois que quand vient le temps d'établir nos priorités, il est évident que nous devons tenir compte de l'intérêt public. Il serait juste de dire que nous devons affecter davantage de ressources à la lutte contre les types de criminalité qui captent plus ou moins l'attention du public qu'à celle contre d'autres types de criminalité. Ainsi, nous savons que le public éprouve un plus grand sentiment de sécurité lorsque le degré de visibilité des forces policières est plus élevé. Si nous affectons davantage de ressources à des programmes tels que celui de la patrouille à pied, qui assure une plus grande visibilité des agents de police, il se peut que nous soyons incapables de mener d'autres activités qui seraient probablement plus efficaces du point de vue du maintien de l'ordre. Il faut savoir faire la part des choses. Si le public insiste vraiment et affirme " nous exigeons une plus grande visibilité des agents de police ", même si cela signifie concrètement que des policiers devront faire leur patrouille pédestre plutôt que de participer activement à la réalisation d'enquêtes, il ne fait aucun doute que cela peut avoir une influence sur certaines décisions. (n° 11)

[Traduction] Une fusillade spectaculaire a eu lieu dans un des quartiers de la ville il y a environ deux ans. Cela n'a évidemment pas manqué de susciter de vives préoccupations chez les citoyens du quartier. Même si nous avions demandé que soit assurée une présence policière suffisante dans le quartier, en raison du sentiment accru d'insécurité éprouvé par la population, nous avons augmenté le nombre de policiers en uniforme qui y étaient affectés. Nous avons également mis sur pied un poste de police mobile dans ce secteur de la ville. L'homicide lui-même était de notoriété publique et assez violent et, comme les citoyens étaient passablement bouleversés et préoccupés, nous avons tout fait pour accélérer l'enquête autant que possible. Si je me demande dans quelle mesure l'opinion publique influe sur nos décisions? Elle ne nous amène pas à changer

complètement d'orientation, mais elle peut ajouter à l'urgence d'une enquête. Elle peut nous amener à assurer une présence policière accrue dans certains endroits. (n° 5)

Plusieurs dirigeants ont quand même tenu à préciser qu'ils n'iraient pas jusqu'à appuyer des interventions inutiles uniquement pour satisfaire le public. Ils ont expliqué que l'opinion publique avait une influence sur la police en autant que les interventions soient justifiées, comme le mentionnent ces répondants:

Quand l'opinion publique correspond à notre propre lecture de la situation, on va y réagir par la limite de nos moyens et par les moyens qui sont à notre disposition. (...) Si on prend, par exemple, la question de la marijuana, c'est évident que si la perception publique et nos propres observations font en sorte que c'est un réel problème, on va réagir assez correctement, dans la mesure de nos moyens, à l'opinion publique. On engagera pas des moyens énormes de la police dans des opérations qui ne viseraient qu'à calmer l'opinion publique. (n° 15)

L'opinion publique peut venir dire : 'On devrait pas faire ceci, on devrait pas faire ça.' À ce moment là, on va prendre ça et on va l'analyser. Les gens nous adressent la parole, on fait l'analyse et si on se rend compte que ce que le public avance se tient, est raisonnable et ne va pas à l'encontre de l'application des lois et des règlements, on va l'adopter. (n° 17)

Certains dirigeants policiers ont par ailleurs indiqué qu'il arrivait parfois que l'opinion publique rejoigne directement les préoccupations des policiers:

[Traduction] Je vous mentirais si je vous disais le contraire. Prenons comme exemple la situation où l'explosion d'une bombe dans le cadre de la guerre des motards a provoqué la mort d'un jeune garçon et suscité l'indignation du public. Lorsque la population se révolte et exige que des mesures soient prises, vous savez ce qui se produit? Le gouvernement et les politiciens s'intéressent à l'affaire dans l'espoir d'en recueillir des votes et de se faire du capital politique. Les forces de police vous diront qu'elles tentaient depuis longtemps d'attirer l'attention sur le problème, mais qu'il a fallu une crise et une tragédie pour en faire ressortir l'acuité. Lorsque la population se sent assez concernée par une question pour exiger que des mesures soient prises, il est certain que cela nous oblige à prêter attention. (n° 2)

Décisions indépendantes de l'opinion publique

Ce ne sont pas tous les dirigeants qui se sont dit influencés par l'opinion publique. Environ un tiers des dirigeants policiers ont répondu que l'opinion publique n'avait pas d'influence sur leurs décisions:

[Traduction] Je travaille à l'intérieur des paramètres définis par la loi. [...] Nous faisons ce que nous pouvons en tenant compte de nos priorités. Les décisions que nous prenons sont fonction des ressources dont nous disposons, de la gravité de la situation et de nos priorités, pas nécessairement sous l'empire de l'opinion publique. (n° 21)

[Traduction] Oui pour ce qui concerne nos priorités globales, mais certainement pas pour ce qui a trait à une affaire en particulier. [...] Dans une affaire donnée, le pire scénario consisterait à établir ses priorités en se fondant sur ce que disent les médias sur l'urgence d'agir. Voilà une erreur qu'il faut éviter à tout prix. Au bout du compte, c'est à l'appareil judiciaire qu'il revient de faire la part des choses. Pour ce qui concerne l'établissement des priorités, surtout lorsque les gens commencent à éprouver un sentiment d'insécurité, il est possible de prendre des mesures pour les rassurer. (n° 7)

On travaillera pas sur quelque chose s'il n'y a pas de priorités. On se refuse; on ne travaille pas juste pour contenter le monde. Si on peut les satisfaire tant mieux, sinon tant pis. Si on vise simplement à satisfaire le citoyen dans notre milieu, ça veut dire qu'on va graisser la roue qui crie et on ne s'occupera pas des vrais problèmes que l'on connaît ou que l'on sait. (n° 18)

Par ailleurs, dans les cas où la population réclame des interventions contre le crime qui ne seraient pas nécessaires ou justifiées, tous les répondants ont répondu qu'une démarche de communication ou d'éducation était entreprise auprès de la population pour lui donner des explications ou pour la rassurer. Cette démarche s'effectue par le réseau de communication établi entre la police et la communauté ou bien par l'entremise des médias.

Crimes moins préoccupants pour la population

S'il arrive que les pressions de l'opinion publique influencent des décisions ou interventions de la police face à certains types de crime, est-il possible qu'au contraire le manque d'intérêt du public pour certaines autres types de crime (comme les crimes économiques) fasse en sorte de

limiter les interventions de la police? Certains répondants ont affirmé que même si la population ne se préoccupe pas beaucoup de certains crimes, cela ne les empêche pas d'investir des ressources pour les combattre :

L'opinion publique est quelque chose qui est très important. On doit être sensible à ça, mais il ne faut pas s'attendre que l'opinion publique va parler sur tous les sujets qui peuvent concerner le service de police. Le public va parler au service de police lorsque c'est quelque chose qui les concerne de près; quand ça leur touche dans leur quartier, leur voisinage et leur famille. Le crime organisé ne touche pas tout le monde dans un sens. Ça a un impact social, mais ça ne touche pas tout le monde. Tous les dossiers de stupéfiants, dans notre milieu on appelle ça le crime initié. Crime initié pourquoi? Parce qu'il n'y a personne qui fait des plaintes. Des plaintes de prostitutions -peut-être à part le volet juvénile comme à Québec - on en a pas. Ça nous empêche pas de travailler le dossier. [...] Quand on parle d'importation, d'exportation, production et trafic de stupéfiants, ça encore c'est le crime initié dans le sens que la police a des renseignements qu'il y a quelque chose qui se passe et on le travaille. (n° 17)

Par contre, un autre dirigeant a expliqué qu'il peut quand même avoir des secteurs moins priorisés que d'autres parce que les ressources ne sont pas illimitées. Il donne l'exemple du blanchiment d'agent :

Il faut y aller nécessairement par priorité. Il faudrait que le blanchiment d'argent devienne une priorité aux yeux de la population ou aux yeux des politiciens et soit qu'on nous donne des ressources ou qu'on déplace des ressources actuelles sur une autre activité criminelle qui serait moins importante aux yeux de la population. Ce sont des choses qui arrivent de temps en temps. C'est comme un système à la bourse; vous avez des valeurs en montée et des valeurs en descente. C'est la même chose dans le domaine criminel. On voit une valeur qui est montée actuellement; tous les crimes reliés à la pédophilie et l'utilisation de l'Internet par les réseaux de pédophiles. C'est quelque chose où on était carrément absent il y a peine un an ou deux. (n° 15)

Influence des médias sur les décisions et interventions policières

Les dirigeants policiers sont partagés quant à l'influence que peut avoir la couverture médiatique du crime organisé sur leurs décisions et interventions.

En général, les dirigeants policiers affirment que les médias n'ont pas d'influence sur l'établissement de leurs priorités ou sur les procédures policières. Pour plusieurs répondants, ces principes ne sont pas discutables :

[Traduction] Vous ne pouvez fonder vos décisions sur l'analyse que les représentants des médias font de la situation. Pour garantir l'objectivité du processus, vous devez continuer à agir de façon professionnelle en faisant abstraction de la couverture médiatique. Autrement, les pressions exercées risquent d'amener les enquêteurs à prendre des mesures qu'ils ne sont pas prêts à prendre. Pour ma part, je laisse clairement savoir à mes subalternes qu'ils doivent laisser passer la tempête en pareil cas. Au bout du compte, toutes les mesures appropriées auront été prises parce que ce sont les mesures qui s'imposaient. (n° 7)

[Traduction] Les processus actuellement en place aux fins de l'établissement des priorités en matière de lutte contre le crime organisé sont fondés sur le renseignement. Si vous vous laissez dicter votre conduite par les médias plutôt que de la fonder sur les analyses de la section des renseignements, vous ne faites pas justice à cette dernière. Je dirais donc que non, (les médias) n'ont absolument pas d'influence (sur mes décisions). (n° 4)

Couverture médiatique prise en considération

Cependant, tout en précisant que les interventions et enquêtes ne devaient pas être affectées, les répondants ont souvent mentionné qu'ils prenaient néanmoins en considération ce que les médias diffusent au sujet du crime organisé, comme en témoigne ces commentaires :

[Traduction] Bien sûr nous sommes des êtres humains et la nature humaine étant ce qu'elle est, il est difficile de rester indifférents, mais nous tentons d'éviter de diriger une enquête en nous fondant sur les spéculations des médias. L'approche habituelle consiste à respecter les procédures, à s'en tenir aux faits et à explorer les pistes que nous avons, sans laisser les médias diriger ou influencer l'enquête en cours ni nous amener à agir de façon intempestive ou à éviter de faire quelque chose. Idéalement, c'est la conduite que la majorité des gens devraient observer. Mais est-il juste de dire que les médias peuvent influencer le personnel policier chargé d'une enquête? J'estime que oui, mais j'aime croire que cette influence ne peut être assez forte pour l'amener à modifier son plan d'action ou à prendre des décisions opérationnelles influant sur le cours de l'enquête. (n° 2)

[Traduction] (Les dirigeants) sont influencés, mais la question vraiment intéressante à se

poser est : jusqu'à quel point? Je crois que je peux affirmer sans risque de me tromper que nous sommes à l'évidence très attentifs aux reportages journalistiques. Mais ces reportages auront-ils pour effet de nous dicter notre conduite? Non. Nous y sommes toutefois très attentifs. (n° 5)

Certains dirigeants policiers ont affirmé ne pas être influencés par les médias mais ont mentionné qu'ils ne pouvaient les ignorer parce qu'ils ont le devoir de rendre des comptes aux citoyens ou parce qu'ils se préoccupent de ce que le public perçoit à travers les médias :

[Traduction] J'accepte le fait que la population nous tiendra responsable de l'information qui est communiquée dans la presse. Dans la plupart des cas, nous fournirons cette information, qu'il s'agisse de bonnes ou de mauvaises nouvelles. La presse ne m'influence pas, mais je laisse l'opinion publique m'influencer. [...] Je ne réponds pas aux critiques des médias, mais à celles du public. (n° 10)

[Traduction] Je ne pense pas qu'ils exercent une pression sur nous, mais ils créent chez la population des perceptions qui se traduisent parfois par des pressions. Je ne ressens pas de pression occasionnée par les attentes des médias. Je travaille dans les limites de la loi et de mon mandat. Les médias ont un programme qui consiste essentiellement à générer des profits, alors je ne me préoccupe pas de ce qu'ils font; je m'intéresse plutôt aux choses qui préoccupent le public et les autorités politiques ou qui ont de l'importance pour eux. Très souvent, cela se traduit par le résultat que les médias exercent effectivement une influence. (n° 21)

[Traduction] Cela est regrettable, mais les nouvelles portant sur le maintien de l'ordre génèrent de la publicité et nous obligent à prendre les mesures qui s'imposent. Nous devons sans cesse nous démentir pour faire diffuser notre version des faits. [...] Quiconque est d'avis contraire n'a certainement pas à composer avec le côté prédateur des médias, ces derniers étant capables de faire basculer l'opinion publique. Lorsque vous occupez un poste comme le mien, où vous êtes constamment en contact avec le public, vous entendez sans cesse parler de choses que les gens ont lues dans les journaux ou entendues au bulletin de nouvelles. (n° 19)

[Traduction] Les médias ne nous dictent certainement pas nos priorités, mais il faut en tenir compte. Les médias font écho aux préoccupations du public. Par suite, pour être en mesure de répondre aux attentes du public, il nous faut être à l'écoute. Si les médias réclament qu'une mesure soit prise et qu'ils font chorus – c'est-à-dire que la demande ne vient pas que de 2 ou 3 individus – je suis certain qu'ils sont au diapason de la population. Le public a les mêmes préoccupations. C'est toutefois un véritable tour d'équilibre que de tenter de s'assurer que les médias ne nous dictent pas nos priorités tout en gardant à l'esprit l'influence qu'ils exercent sur l'opinion publique. (n° 11)

Démarches de vérification ou de communication

La plupart des répondants ont dit que les informations diffusées dans les médias au sujet du crime organisé influençaient à tout le moins les démarches de vérifications. Certains dirigeants perçoivent les nouvelles et reportages journalistiques comme des informations parmi tant d'autres ou alors que d'autres les considèrent comme des contributions utiles:

[Traduction] L'opinion publique est une chose dont nous nous préoccupons; cependant, quand vous entendez ce que disent les médias, cela vous incite à vérifier les véritables circonstances, obtenir le vrai portrait de la situation, après quoi il faut prendre des décisions. Je ne peux pas vraiment dire que les médias ont une incidence directe sur le processus décisionnel. Indirectement, ils peuvent nous amener à faire d'autres découvertes. [...] Les médias ne sont qu'un genre de drapeau qui peut ou non signaler qu'un supplément d'information est nécessaire... (n° 1)

[Traduction] Si quelqu'un se levait pour affirmer " c'est la pire chose qui se produit ici ", nous en tiendrions compte, mais nous chercherions des preuves que c'est effectivement le cas et que des mesures doivent être prises à cet égard. Si les médias soutenaient que c'est effectivement la pire chose, nous les considérerions comme une source d'information, mais nous demanderions confirmation auprès de nos propres sources pour nous assurer que c'est le cas et qu'il ne s'agit pas simplement de quelqu'un qui parle le plus fort. (n° 3)

Jamais les médias m'ont fait changer une position ou une orientation que j'aurais prise. [...] Mais les médias par ce qu'ils vont dire et écrire, vont m'amener à poser des gestes pour aller analyser et valider. En principe, ils peuvent m'annoncer qu'il y a un problème à telle place qu'on a pas pu voir parce qu'on est occupé avec autre chose. À ce moment là, ils deviennent des partenaires. Je fais mon analyse et si j'ai une opération à faire, je vais le faire ça c'est sûr. (n° 17)

[Traduction] Ils m'influenceraient dans le sens que j'envisagerais peut-être de faire des recherches plus approfondies dans un domaine ou sur un sujet, de faire quelque chose que je n'aurais peut-être pas fait en temps normal. (n° 8)

Ça a une influence aussi sur moi. Si en lisant les médias je m'aperçois qu'il y a un phénomène ou des choses qui sont signalées à l'intérieur du média que je n'étais pas au courant ou qu'on avait banalisé, là je vais demander à mes gens de regarder ça. [...] Souvent ce n'est pas nécessairement une réalité de crime organisé, souvent c'est un problème de perceptions; les gens ont l'impression que... Il faut rétablir le sentiment de sécurité. Si tu regardes ton problème et que tu t'aperçois qu'il y a effectivement un

problème, on prends des actions et on met des moyens en place pour les régler. Ça peut être une question de perceptions et à ce moment là tu travailles là-dessus. (n° 20)

Certains dirigeants policiers ont affirmé que les médias n'influençaient pas leurs interventions envers le crime organisé mais qu'ils pouvaient influencer leurs intervention de communication auprès des citoyens et des médias:

Ça ne m'influence pas directement, mais comme je lis tous les journaux et j'écoute les nouvelles, je ne peux pas faire autrement qu'être influencé par ce que j'entends là. [...] Au moins la perception que les gens ont des décisions qu'on prend ça peut sûrement nous influencer...peut-être pas à changer la décision, mais peut-être la communiquer différemment les fois d'après ou d'avoir d'autres stratégies. (n° 6)

[Traduction] Cela peut influencer en partie le choix du moment où vous voulez que les médias signalent un incident. Bien sûr, nous observons une stratégie médiatique lorsque nous signalons des choses, et le choix du moment est parfois très important. Le message qu'on veut passer – on peut être influencé par ce qu'on sait de la façon dont les médias ont rapporté les choses dans le passé – on peut préparer un dossier pour les médias afin d'en tirer le meilleur parti. [...] Parfois nous finissons par répondre aux médias et, la plupart du temps, nous faisons des choses que nous ne publicisons pas. Lorsque les médias commencent à nous critiquer, cela nous amène à les informer et à leur signaler d'autres choses que nous avons tues jusque là. (n° 4)

Je lis et je suis de très près ce qu'on dit et on écrit. Lorsque je pense que l'on doit intervenir pour corriger des choses via mon relationniste, on le fait.[...]. Est-ce qu'ils viennent m'influencer? Non. Je veux simplement être sensible de mon environnement externe... (n° 17)

[Traduction] Les médias ne signalent rien dont je ne sois pas au courant. Si je n'étais pas d'accord, les médias m'obligent à prendre la parole en public pour justifier ma façon de procéder. Cela prend du temps et de l'énergie, mais je ne change pas de tactique ni n'affecte du personnel à un concept que les médias viennent d'imaginer. (n° 19)

Influence directe

Quelques répondants ont indiqué qu'il pouvait arriver qu'ils effectuent des interventions contre le crime organisé pour répondre à des préoccupations diffusées dans les médias. Ces opérations, précisent-ils, ne doivent cependant pas empêcher la police de répondre à ses propres priorités :

[Traduction] Je ne voudrais pas penser que je ne ferais pas une chose très importante que je devrais faire. Je dirais que les médias m'influencent en ce sens que je devrais me demander comment je peux m'occuper également de cette question. Cette influence pourrait m'amener à réorienter des ressources, disons, vers quelque chose de moins grave. Mais je n'arrêtera pas de faire quelque chose de très important à cause des médias. [...] Lorsque les médias se préoccupent de certaines questions, ils n'ont pas toujours tort. Leur intérêt peut signifier qu'il y a un problème à examiner, mais je n'interromprais pas mon projet très important pour le faire. (n° 8)

Un autre répondant a mentionné que ce qu'il apprenait par les médias pouvait influencer l'importance de ses réactions face à des phénomènes émergents :

[Traduction] C'est une vaste toile de fond pour les décisions qui sont prises. Si je dois prendre une décision concernant une activité du crime organisé et que j'ai lu des reportages au sujet d'événements très graves qui se sont produits ailleurs, cela influera sur mon évaluation du degré de gravité ... par exemple, un groupe criminel est-européen se livrant à des activités de déversement dans l'environnement en Europe de l'Est; il est possible que je m'y intéresse plus rapidement parce que je sais par les médias comment ce groupe s'est déjà manifesté. (n° 14)

Cas d'exception et influence politique

Quelques dirigeants ont déclaré que même si les médias ne les influençaient en général, il pouvait y avoir des cas d'exceptions incontournables :

Je dirais que de façon générale, la réponse est non; mais dans certains cas particuliers, la réponse est oui. Je vais vous donner un exemple très concret : quand le journaliste Michel Auger s'est fait tirer. Il y a certains crimes qui, objectivement parlant, ne sont pas pires que le crime fait la veille sur une autre personne tout à fait anonyme. Dans certains cas, ça peut-être soit la goutte qui fait déborder le vase ou qui amène les corps de police et les autorités politiques à poser des gestes très concrets parce que certains crimes sont très médiatisés. Je prends le cas de Michel Auger, mais on pourrait prendre le cas d'un enfant comme le petit gars qui s'était fait tué par une bombe, le petit Desrochers; des cas comme ça sont très médiatisés. [...] C'est évident que ce sont des éléments déclencheurs qui influencent la police et les politiciens. Quand je dis 'influence la police', je ne veux pas dire dans les techniques d'enquête parce que la technique d'enquête va être aussi professionnelle dans un meurtre tout à fait anonyme qu'un meurtre très publicisé. Il n'y a pas de différences du point de vue technique parce que le traitement est le même. Du point de vue des autorités comme à mon niveau à moi [...] on va mettre des efforts, peut-

être plus de policiers et d'argent dans des opérations comme celles-là afin de résoudre le crime parce qu'il y a une pression médiatique très forte. Je pense qu'on ne peut pas nier ça. Ça fait partie des événements... (n° 15)

Certains dirigeants ont affirmé qu'ils n'étaient pas influencés par les médias, mais qu'ils devaient parfois tenir compte des positions des politiciens qui eux, peuvent être influencés par les médias:

[Traduction] Dans la mesure où les médias peuvent exercer une très forte pression sur les élus – s'ils font grand cas d'un type d'activité criminelle telle que le trafic de drogue et affirment catégoriquement qu'on n'y accorde pas assez attention, nos politiciens pourraient être amenés à adopter une approche différente quant aux ressources, etc. Une influence pourrait être exercée à ce niveau. Si les médias ont une influence sur les priorités du gouvernement, cela peut se répercuter sur nos priorités. Nous sommes influencés par deux choses : les renseignements en matière criminelle que nous obtenons et les priorités du gouvernement. Les médias ont manifestement le droit de dire aux corps policiers du pays, en se fondant sur l'intérêt public, " nous pensons que vous devriez accorder plus d'attention à cette question ". (n° 4)

En bref

Presque la totalité des dirigeants policiers interviewés ont affirmé sans hésitation que les médias influencent très certainement l'opinion publique en ce qui a trait au crime organisé. D'après certains répondants, cette influence s'explique par le fait que les médias constituent la première (et parfois l'unique) source d'information des citoyens concernant ce type de criminalité. Cette situation aurait des impacts négatifs. Plusieurs dirigeants considèrent en effet que les médias donnent aux citoyens l'impression que le crime organisé génère beaucoup plus de violence qu'il n'y en a en réalité. La façon dont les médias traitent les événements relatifs au crime organisé contribuerait à hausser le sentiment d'insécurité au sein de la population. D'autre part, plusieurs dirigeants policiers croient que les médias influencent la façon dont la population perçoit les groupes criminels organisés. À leur avis, les médias présentent les motards criminalisés comme des " bons gars " ou des héros, ce qui fait en sorte que les citoyens finissent pas croire que ces criminels ne sont pas aussi mauvais que le prétend la police.

Par ailleurs, environ deux tiers des répondants ont répondu qu'ils tenaient compte de l'opinion publique dans leurs décisions et interventions. La plupart des dirigeants policiers interviewés ont affirmé que la police est d'abord et avant tout au service de la population et qu'elle a le devoir de l'écouter et de lui rendre des comptes. Plusieurs ont cependant précisé que l'opinion publique pouvait influencer leurs décisions en autant que la situation le justifie.

En ce qui concerne l'influence que peut avoir la couverture médiatique du crime organisé sur les décisions et interventions des dirigeants policiers, les points de vue sont très nuancés. En général, les dirigeants policiers affirment que les médias n'ont pas d'influence sur les priorités ou sur les procédures policières. Cependant plusieurs répondants ont mentionné qu'ils prenaient en considération ce qui est diffusé dans les médias parce qu'ils ont le devoir de rendre des comptes aux citoyens ou parce qu'ils se préoccupent de ce que le public perçoit à travers les médias. Un grand nombre de dirigeants policiers ont aussi affirmé que les médias influencent leurs interventions en matière de communication. Certains affirment qu'ils doivent intervenir dans les médias pour justifier leurs actions ou pour corriger des informations inadéquates qui auraient été diffusées. D'autres ont mentionné qu'ils réajustent leurs stratégies de communications lorsqu'ils réalisent qu'un message a été mal perçu. Un grand nombre de répondants ont aussi affirmé que les informations diffusées dans les médias au sujet du crime organisé influençaient les démarches de vérifications des faits. Lorsqu'il est confirmé que des interventions sont nécessaires, les décisions alors sont prises en conséquence. Quelques dirigeants ont par ailleurs déclaré que même si les médias ne les influençaient pas en général, il pouvait y avoir des cas d'exceptions incontournables, comme à la suite de la mort d'un enfant de 11 ans dans l'explosion criminelle d'un véhicule ou lors de l'attentat contre le journaliste Michel Auger. Certains répondants ont finalement affirmé qu'ils n'étaient pas influencés par les médias, mais qu'ils devaient parfois tenir compte des positions des politiciens qui eux, peuvent être influencés.

Notes

1 Afin de préserver leur confidentialité, les répondants sont identifiés par un numéro attribué au hasard (de 1 à 20).

2 Dans un seul cas, il s'agissait d'un adjoint (superintendant)

3 Une ville frontalière, un ville donnant sur le Pacifique et une ville du centre du pays.

4 L'importance a été définie comme étant la place (nombre d'articles, espace rédactionnel, ordre dans les bulletins de nouvelles etc.) de ces nouvelles par rapport à l'importance relative que représentaient ces événements pour les dirigeants policiers. La notion de qualité a été définie par l'exactitude et la véracité des faits présentés, ainsi que par l'éthique de la démarche.

5 Pour connaître le point de vue du public, les dirigeants policiers ont mentionné que leur service effectuait des sondages auprès de la population, recevait des appels téléphoniques et des courriels de la part des citoyens. Des lignes d'information (de type Info-crime) les renseignent également. Ils ont aussi expliqué que leur service s'informait des interventions du public aux conseils municipaux, participait à des comités de sécurité publique ainsi qu'à des comités de citoyens et autres rencontres avec la population. Par ailleurs, les médias figuraient très souvent parmi les sources d'information qu'utilisent les dirigeants policiers pour sonder l'opinion publique.

Références

- Beare, M. and Ronderos, J., *Exploratory Review of Media Coverage on Organized Crime in Canada : 1995-2000*, Ministère de la Justice (Canada), mars 2001
- Dubois, J., *La couverture médiatique du crime organisé - Impact sur l'opinion publique?*, Gendarmerie royale du Canada, http://www.rcmp-grc.gc.ca/pdfs/media_f.pdf, 2002
- Ericson, R.V., *The News Media and Account Ability in Criminal Justice* in Stenning, P.C., *Accountability for Criminal Justice*, University of Toronto Press, 1995
- Gabor, T., Weimann, G., *La couverture du crime par la presse: un portrait fidèle ou déformé*, *Criminologie*, 20:1 (1987): 79-98
- Gerbner, G., Gross, L. *Living with television : The Violence Profile. Journal of Communication* 26 (1976) : 173-199
- Graber, D. "Evaluating Crime-Fighting Policies." *In Evaluating Alternative Law Enforcement Policies*, edited by R. Baker and F. Meyer, Lexington, Mass. : Lexington Books, (1979) :179-200.
- Kemshall, H. *Sleep Safely: Crime Risks May Be Smaller Than You Think. Social Policy And Administration* 31:3, (1997): 247-259
- Lloyd, C., Walton, P., *Reporting Corporate Crime, Corporate Communications :An International Journal*, 4 :1, (1999) :43-48
- O'Connell, M. *Is Irish Public Opinion Towards Crime Distorted By Media Bias?. European Journal of Communication* 14 :2 (1999) :191-212
- Sheley, J., Ashkins, C. *Crime, Crime News, and Crime Views, Public Opinion Quarterly* 45(1981) :492-506.
- Statistique Canada : <http://www.statcan.ca>

Autres Rapports Disponibles

Date	Titre	Auteur
Mai 2003	TVCF: analyse de la documentation et bibliographie	Wade Deisman, M.A.
Mars 2003	Les réseaux criminels	Vincent Lemieux, Ph.D.
Mars 2003	Les répercussions directes et indirectes du crime organisé sur les jeunes, en tant que délinquants et victimes	Holly Richter-White, M.A.
Le 24 juillet, 2002	Analyse des rapports sur les incidents violents de 1997 à 2001 inclusivement	Susan Kerr, B.A.
Juin 2002	Leçons tirées sur le crime organisé et la coopération policière dans l'Union européenne Entrevue avec le professeur Cyrille Fijnaut	Marcel-Eugène LeBeuf, Ph.D.
Juin 2002	La couverture médiatique du crime organisé - Impact sur l'opinion publique?	Judith Dubois
Juin 2002	La <traite> des êtres humains et le crime organisé: Examen de la littérature	Christine Bruckert, Ph.D. et Colette Parent, Ph.D.
Avril 2002	Collectivités, contrebande et conflit: Envisager des mesures réparatrices pour réparer les préjudices implicites de la contrebande sur la nation mohawk d'Akwesasne	E.J. Dickson-Gilmore, Ph.D.
Mars 2002	Problèmes et résolution de problèmes dans les écoles de l'île-du-Prince-Édouard: Analyse de données	Jharna Chatterjee, Ph.D. et Susan Kerr, B.A.

